



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3912 - Lundi 1er juillet 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 12**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 8
- Résultats provisoires des régions P. 9 à 12

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 13 à 24**

- Marchés de fournitures et services courants P. 13 à 18
- Marchés de prestations intellectuelles P. 19 à 24

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 25 à 30**

- Marchés de fournitures et services courants P. 25 & 26
- Marchés de travaux P. 27 à 29
- Marchés de prestations intellectuelles P. 30



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

INSTITUT SUPERIEUR DE L'IMAGE ET DU SON/STUDIO-ECOLE (ISIS-SE)

Demande de Prix 02-2024/MCCAT/SG/ISIS-SE/DG/PRM du 07/06/2024 pour l'acquisition de matériels techniques audio-visuels au profit de l'Institut Supérieur de l'Image et du Son/Studio-Ecole (ISIS-SE).

Financement : Budget ISIS-SE, gestion 2024 –

Budget prévisionnel : 34 616 800 FCFA TTC - **Publication** : Revue des marchés publics N°3900 du 13/06/2024

- Date d'ouverture des plis : 21/06/2024 – Nombre de lots : deux (02) - Nombre de plis : deux (02)

- Date de délibération : 21/06/ 2024.

Lot 1 : acquisition de matériels techniques audiovisuels de prise de vue

SOUSSIONNAIRES	MONTANT EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
KOSGEO BURKINA SARL	26 970 080 HTVA	-	23 934 300 HTVA	-	Borne inférieure (0,85M) : 20 505 162 FCFA Borne supérieure (1,15M) : 27 742 278 FCFA Offre conforme, classée 1^{er} : (23 934 300 FCFA HTVA)
ATTRIBUTAIRE	KOSGEO BURKINA SARL : 01 BP 905 OUAGADOUGOU 01 Tél : (+226) 62 62 62 46/ 25 37 40 09- RCCM BF- OUA -2022-B0790, IFU N°00173089 L, pour un montant de Vingt-trois millions neuf cent trente-quatre mille trois cents (23 934 300) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de vingt et un (21) jours				

Lot 2 : Acquisition de matériels techniques audiovisuels de lumière

SOUSSIONNAIRES	MONTANT EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SIBIOTECH SARL	11 636 734 HTVA	-	10 312 060 HTVA-	-	Borne inférieure (0,85M) : 8 793 168 FCFA Borne supérieure (1,15M) : 11 896 640 FCFA Offre conforme, classé 1^{er} : (10 312 060 FCFA HTVA)
ATTRIBUTAIRE	SIBIOTECH SARL 03 BP 7038 Ouagadougou 03 Tél : (+226) 78 88 24 46- RCCM BF OUA-01-2023-B12-07623 IFU N°00205091 A, pour un montant de Dix millions trois cent douze mille soixante (10 312 060) francs CFA avec un délai d'exécution de vingt et un (21) jours				

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Publication rectificative des résultats publiés dans la Revue des Marchés Publics N°3906 du vendredi 21 juin 2024 portant sur le délai d'exécution de la demande de prix N°2024-00046/MEFP/SG/DMP du 06/06/2024 pour l'acquisition de matériels informatiques au profit de l'Inspection Générale des Finances. **Financement** : Budget de l'Etat, Exercice 2024.

Référence et date de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°3894 du lundi 10 juin 2024.

Nombre de concurrents : deux (02) ; **Date de dépouillement** : 18/06/2024 ; **Date de délibération** : 18/06/2024

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)	Montants corrigés (FCFA HTVA)	Montants lus (FCFA TTC)	Montants corrigés (FCFA TTC)	Observations
Lot unique : acquisition de matériels informatiques au profit de l'Inspection Générale des Finances					
K.E. DISTRIBUTION	25 340 000	25 340 000	29 901 200	29 901 200	Conforme
GBC	23 607 500	-	27 856 850	-	Non conforme Micro-ordinateur portable compatibles PS/PC 100% <ul style="list-style-type: none"> - Pour avoir proposé la référence du processeur au lieu du modèle de l'ordinateur à l'item 1 ; - Pour avoir proposé la référence du processeur au lieu de référence de l'ordinateur à l'item 2 ; - Pour avoir fourni une référence et un Url qui ne permettent pas d'identifier l'ordinateur de l'item 5 à 17. Ecran d'ordinateur de bureau +USB-C DOCK Gen 2 <ul style="list-style-type: none"> - Pour avoir proposé un écran d'ordinateur de bureau avec une connectivité sans 1 DP 1.2, 4USB 3.0 avec BC 1.2, 1xAudio sortie (3.8mm) à l'item 5. Imprimante Laser monochrome noir/blanc de moyenne capacité <ul style="list-style-type: none"> - Pour avoir proposé une Fréquence de processeur de 266 au lieu de 400 MHz au moins demandée dans le dossier ; - Pour avoir proposé une mémoire de 16 Mo au lieu de 64 Mo au moins demandée dans le dossier. Disques durs externes <ul style="list-style-type: none"> - Pour avoir proposé un disque dur externe sans un lecteur d'empreinte, sans un Cryptage des données et sans un Logiciel de sauvegarde aux items 5, 6 et 7.
ATTRIBUTAIRE	K. E. DISTRIBUTION pour un montant Hors TVA de vingt-cinq millions trois cent quarante mille (25 340 000) francs CFA soit un montant Toutes Taxes Comprises de Vingt-neuf millions neuf cent un mille deux cents (29 901 200) francs CFA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours .				

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELCTRONIQUES

Manifestation d'intérêt N°2023-005/MTDPCE/SG/DMP du 27/09/2023 relative au recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une étude sur les options de déploiement d'infrastructures de connectivité dans les zones rurales.

Publication des résultats de la manifestation d'intérêt : RMP N°3721 du vendredi 06/10/2023 ; **Financement** : IDA-V4800 ;

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : Lettre n°2023-0389/MTDPCE/SG/DMP/ du 29/11/2023

Date d'ouverture et d'évaluation des propositions technique et financière : 06 décembre 2023 ;

Méthode de sélection : Sélection basée sur les qualifications du consultant ;

Date de la négociation du contrat : 07 décembre 2023.

Rectificatif n°01 après publication des résultats au Quotidien N°3811 du Vendredi 09 février 2024, page 16, de la manifestation d'intérêt suite à une erreur sur le montant toutes taxes comprises en francs CFA au lieu de 86 892 600 FCFA TTC lire **86 892 840 FCFA TTC**

CONSULTANT	Proposition technique	Montant Lu USD		Montant Négocié USD		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Groupement GTC et DEFIS & STRATEGIES BURKINA	Qualifiée	135 950	160 421	122 730	144 821	Les négociations de contrat ont permis des réajustements sur la réduction du montant total de la rémunération du personnel qui passe de 105 500 USD à 92 550 USD, le montant total des autres frais passe de 30 450 USD à 30 180 USD. Les réajustements ont porté, d'une part, sur la réduction du temps de travail du chef de mission au niveau du siège. En effet, ses charges de travail en hommes mois (HM) sont passées de 60 à 53. Le temps de travail de l'expert SIG est passé de 40 HM à 30 HM. Quant à l'expert technico-économiste, son temps de travail est passé de 35 hommes mois à 25 HM. L'expert télécom lui, a vu son temps augmenté pour passer de 40 à 43 HM. D'autre part, les frais de déplacement interne sont passés de 83 USD à 80 USD par jour. En somme, une réduction de 13 220 USD HTVA a été consentie.
ATTRIBUTAIRE :	Groupement GTC et DEFIS & STRATEGIES BURKINA pour un montant de cent-vingt-deux mille sept cent trente (122 730) dollars US HTVA, soit cent quarante-quatre mille huit cent vingt un (144 821) dollars US TTC et en Franc CFA de soixante-treize millions six cent trente-huit mille (73 638 000) francs CFA HTVA, soit quatre-vingt-six millions huit cent quatre-vingt-douze mille huit cent quarante (86 892 840) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois .					

Résultats provisoires

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

DEMANDE DE PRIX N°2024-012/MFPTPS/SG/DMP pour les travaux de réfection de l'inspection de travail de Ouagadougou et de la direction régionale de travail et de la protection sociale du centre-ouest.

Référence de la date de publication : revue des marchés publics n° N°3892 du lundi 03 juin 2024/ n°3898 du mardi 11 juin 2024 (communiqué)

Convocation CAM pour l'ouverture : lettre n°2024-027/MFPTPS/SG/DMP du 11 juin 2024

Date de dépouillement : 14/06/2024 ; Date de délibération : 14/ 06/2024 ;

Nombre de plis reçus à l'heure : lot 1 : huit (08) ; lot 2 : dix (10) ; Nombre de plis arrivé en retard : 00 ; Nombre de lots : deux (02)

N°	Soumissionnaire	Montant HTVA lu	Montant HTVA corrigé	Montant TTC lu	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
Lot 1 : Réfection de l'inspection de travail de Ouagadougou							
<i>E : 105 000 000 F.CFA TTC ; M = 98 062 289 F.CFA TTC ; 0.85 M : 83 352 946 F.CFA TTC ; ; 1.15 M : 112 771 633 F.CFA TTC.</i>							
1	EBTB-ILBOUDO	78 808 365		92 993 871	92 993 871	Non classé	Non conforme : Agrément technique non probant
2	S C S	81 067 762		95 659 959	95 659 959	3ème	Conforme
3	SOCIETE V.M.A.P-B	75 697 717	75 697 717	89 323 306	89 323 306	2ème	Conforme
4	SOZENAB BTP	71 071 494		83 864 363	83 864 363	Non classé	Non conforme : Trois (3) maçons fournis au lieu de 4 demandés par la DPX
5	GRPT NAS'S INGENIERIE/EAGCOM/ESCOF-INTER	73 779 669		87 060 009	87 060 009	Non classé	Non conforme : Absence d'agrément technique de deux membres du groupement (NA'S INGENIERIE ET ESCOF INTER SARL) ; L'agrément technique joint de EAGCOM ne couvre pas la région du centre
6	S G M	72 077 045	71 067 045	85 050 913	83 859 113	1er	Conforme : Erreur des quantités (item VIII.5 à VIII.9 : 3 au lieu de 6) entraînant une variation -1,40% du montant HTV
7	C.A.M.F	71 186 441	54 391 929	84 000 000	64 182 476	Non classé	Non conforme : Erreur de sous total II (1 226 000 au lieu de 3 226 000) ; Discordance entre le prix en lettre en chiffre de l'item II.2 (250 en chiffre et 2 en lettre) ; Erreur de quantité à l'item VI.1.2 électricité 1 au lieu de 2 ; Ajout d'un item : réalisation de caniveaux couverts de 50x50 pour évacuation des eaux de ruissellement ; Discordance entre le prix unitaire en chiffre et en lettre du E .1.6 (chiffre = 5000, lettre = 6000) ; Variation de 23,59% du montant HTVA ; Offre anormalement basse.
8	CARMEL GROUPE	69 305 521	69 305 521	81 780 515	81 780 515	Non classé	Non conforme : Offre anormalement basse
Attributaire : S G M pour un montant HTVA de soixante-onze millions soixante-sept mille quarante-cinq (71 067 045) FCFA soit quatre-vingt-trois millions huit cent cinquante-neuf mille cent treize (83 859 113) FCFA TTC.							
Lot 2 : Réfection de la direction régionale de travail et de la protection sociale du centre-ouest							
<i>E : 32 399 000 F.CFA TTC ; M : 30 825 501 F.CFA TTC ; 0.85M F.CFA TTC : 26 201 676 F.CFA TTC ; ; 1.15M : 35 449 326 F.CFA TTC</i>							
1	ETS ZONGO KJ & FRERES	23 137 726	23 138 434	27 302 516	27 303 352	1er	Conforme : Erreur de quantité à l'item I.1.4 (63,216 au lieu de 63,212) ; Erreur de quantité à l'item II.2.7 (1,62 au lieu de 1,61) Variation de +0,003% du montant HTVA
2	YASMINE SERVICE SARL	26 515 449		31 288 230	31 288 230	4ème	Conforme
3	S. C. S	26 843 438		31 675 257	31 675 257	5ème	Conforme
4	GENIE CONSULT	25 200 698		29 736 824	29 736 824	2ème	Conforme
5	E O M F	46 146 132		54 452 436		Non classé	Non conforme : Offre hors enveloppe
6	ECOBEL BTP	25 476 642		30 062 438	30 062 438	3ème	Conforme
7	GRPT NAS'S INGENIERIE/EAGCOM/ESCOF-INTER	24 194 091		28 549 027		Non classé	Non conforme : NA'S INGENIERIE et ESCOF INTER ne disposent pas d'agrément technique
8	S G M	22 239 988		26 243 186		Non classé	Non conforme : Le montant de la lettre de soumission sans correction (26 243 186 F.CFA HTVA) est différent de celui de devis (26 237 286 F.CFA HTVA), donc écarté conformément à la circulaire n°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 20/09/2020
9	C.A.M.F			25 583 760	23 273 563	Non classé	Non conforme : Offre anormalement basse ; Erreur de report des montants de B et C dans le tableau récapitulatif entraînant une variation de -9,02% du montant HTVA
10	CARMEL GROUPE	21 963 645		25 917 101	25 917 101	Non classé	Non conforme : Offre anormalement basse
Attributaire : ETS ZONGO KJ & FRERES pour un montant HTVA de vingt-trois millions cent trente-huit mille quatre cent trente-quatre (23 138 434) FCFA soit vingt-sept millions trois cent trois mille trois cent cinquante-deux (27 303 352) FCFA TTC.							

Résultats provisoires

AGENCE NATIONALE POUR LA SECURITE SANITAIRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ALIMENTATION, DU TRAVAIL ET DES PRODUITS DE SANTE (ANSSEAT)

FICHE DE SYNTHESE POUR LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES COMPLEMENTAIRE DES PRESTATAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2024 DE L'ANSSEAT. Réf. Publication : Quotidien N° 3893 - Mardi 04 JUIN 2024, Page 36

N° d'ordre	Fournisseurs / Prestataires de service	Adresse :		Domaines d'activités					Observations
		N° Tél & mail			RCCM	IFU	CNF	Agrement	
Prestation intellectuelle									
Recrutement d'un consultant pour le suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT									
1	SONDO W. Parfait	73 38 67 15/ 77 28 70 74		Suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT	NF	NF	NF	NF	Non retenu
2	DIABRI Amed Fechal	71 78 90 89/ 64 20 49 36		Suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT	F	F			Retenu
3	SOCIETE LENGANI DOUBIHAN SERVICES	73 35 14 75/ 57 20 78 05		Suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT	F	F			Retenu
4	OUEDRAOGO Salif	70 67 49 14/ 78 26 69 23		Suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT	F	F			Retenu
5	Arouna OUEDRAOGO	70 19 62 03/ 72 49 66 80		Suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT	F	F			Retenu
6	OUEDRAOGO Soumaïla	70 67 49 14/ 78 26 69 23		Suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT	F	F			Retenu
7	No Limit Amenagement	71 01 86 25/ 78 87 26 84		Suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT	F	F	F	F	Retenu
8	ACM BURKINA	78 82 82 24/ 76 82 82 24		Suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT	F	F		F	Retenu
9	Alliance Ingénierie & Services	72 72 81 81		Suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT	F	F		F	Retenu
10	Wend Be Needo Construction	70 40 69 78/ 68 36 36 99		Suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT	F	F		F	Retenu
11	BANGRE Veneem International	25 36 15 43/ 78 01 73 06		Suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT		F		F	Retenu
12	ARDI	25 34 21 53		Suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT	F	F	F		Retenu
13	Archi Topdesign	70 77 10 00/ 79 27 61 24		Suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT	F	F	F	F	Retenu
14	Exell Ingénierie	25 46 86 03		Suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT	F	F	F	F	Retenu
15	BAT Ingénierie expertise	25 38 89 90		Suivi-contrôle de la réhabilitation des bâtiments de l'ANSSEAT	F	F	F	F	Retenu
Recrutement d'un consultant pour l'étude pour une proposition d'un design pour le portique d'entrée et le mur de l'ANSSEAT									
1	PROACT	58 02 20 20/ 01 00 19 19		Etude pour une proposition d'un design pour le portique d'entrée et le mur de l'ANSSEAT	F	F	F		Retenu
2	DIABRI Amed Fechal	71 78 90 89/ 64 20 49 36		Etude pour une proposition d'un design pour le portique d'entrée et le mur de l'ANSSEAT	F	F			Retenu
3	No Limit Amenagement	71 01 86 25/ 78 87 26 84		Etude pour une proposition d'un design pour le portique d'entrée et le mur de l'ANSSEAT	F	F	F	F	Retenu
4	ACM BURKINA	78 82 82 24/ 76 82 82 24		Etude pour une proposition d'un design pour le portique d'entrée et le mur de l'ANSSEAT	F	F		F	Retenu
5	Alliance Ingénierie & Services	72 72 81 81		Etude pour une proposition d'un design pour le portique d'entrée et le mur de l'ANSSEAT	F	F		F	Retenu
6	Wend Be Needo Construction	70 40 69 78/ 68 36 36 99		Etude pour une proposition d'un design pour le portique d'entrée et le mur de l'ANSSEAT	F	F		F	Retenu
7	Agora Burkina	25 36 03 38		Etude pour une proposition d'un design pour le portique d'entrée et le mur de l'ANSSEAT	F	F	F	F	Retenu
8	BANGRE Veneem International	25 36 15 43/ 78 01 73 06		Etude pour une proposition d'un design pour le portique d'entrée et le mur de l'ANSSEAT		F		F	Retenu
9	ARDI	25 34 21 53		Etude pour une proposition d'un design pour le portique d'entrée et le mur de l'ANSSEAT	F	F	F		Retenu
10	Archi Topdesign	70 77 10 00/ 79 27 61 24		Etude pour une proposition d'un design pour le portique d'entrée et le mur de l'ANSSEAT	F	F	F	F	Retenu
11	BAT Ingénierie expertise	25 38 89 90		Etude pour une proposition d'un design pour le portique d'entrée et le mur de l'ANSSEAT	F	F	F	F	Retenu
12	Ateliers 3 Archite	25 43 54 57/ 72 82 52 32		Etude pour une proposition d'un design pour le portique d'entrée et le mur de l'ANSSEAT	F	F	F	F	Retenu

Résultats provisoires

AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE

Manifestation d'intérêt n°021-2024/ABER/DG/SG/DMP en vue d'une demande de propositions allégée pour l'élaboration du plan de développement des ressources humaines de l'ABER. **Financement : Budget ABER - gestion 2024 ;**
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°3877 du lundi 13 mai 2024 ; **Date d'ouverture** : 28 mai 2024 ;
Date de délibération : 13 juin 2024 ; **Nombre de plis reçus** : 15

Dénomination du bureau d'études	Pays d'origine	Commentaires	Observations
YEL CONSEIL	BURKINA FASO	Le bureau d'études intervient dans le domaine mais ne dispose d'aucune expérience pertinente dans l'élaboration d'un Plan de développement des ressources humaines.	Non retenu
SIMAC	TUNISIE	Le bureau d'études n'intervient pas dans la gestion des ressources humaines. Il intervient dans le domaine des études informatiques. Aussi, il n'a présenté que des expériences dans le développement de solutions informatiques dans la gestion des ressources humaines (gestion de la paie, gestion de recrutement, gestion des carrières, etc.).	Non retenu
DG Consulting	BURKINA FASO	Le bureau d'études intervient dans le domaine mais ne dispose d'aucune expérience pertinente dans l'élaboration d'un Plan de développement des ressources humaines.	Non retenu
SYNEX Consulting Sarl	BENIN	Le bureau d'études intervient dans le domaine et dispose d'une seule (01) expérience pertinente justifiée en rapport avec la mission.	Non retenu
Groupement Accord Consult/ Faso Ingénierie	BURKINA FASO/ BURKINA FASO	Le groupement intervient dans le domaine et dispose de deux (02) expériences pertinentes justifiées en rapport avec la mission.	Retenu
Groupement PERFORME DEVELOP LAB/ Performances Organisationnelles	BURKINA FASO/ BURKINA FASO	Le groupement intervient dans le domaine et dispose d'une seule (01) expérience pertinente justifiée en rapport avec la mission.	Non retenu
C.G.I.C Afrique International	BURKINA FASO	Le bureau d'études intervient dans le domaine et dispose de huit (08) expériences pertinentes justifiées en rapport avec la mission.	Retenu
Conseils Réunis	TOGO	Le bureau d'études intervient dans le domaine mais ne dispose d'aucune expérience pertinente dans l'élaboration d'un Plan de développement des ressources humaines.	Non retenu
YONS Associates	BURKINA FASO	Le bureau d'études intervient dans le domaine et dispose d'une seule (01) expérience pertinente justifiée en rapport avec la mission.	Non retenu
WHAT YOU NEED	BURKINA FASO	Le bureau d'études intervient dans le domaine et dispose d'une seule (01) expérience pertinente justifiée en rapport avec la mission.	Non retenu
Groupement ZINATIGON Consulting Group Sarl/ BAE-SD Sarl	BURKINA FASO/ COTE D'IVOIRE	Le groupement intervient dans le domaine mais ne dispose d'aucune expérience pertinente justifiée dans l'élaboration d'un Plan de développement des ressources humaines.	Non retenu
AFRICSEARCH TOGO	TOGO	Le bureau d'études intervient dans le domaine mais ne dispose d'aucune expérience pertinente justifiée dans l'élaboration d'un Plan de développement des ressources humaines.	Non retenu
Groupement CIFISCJUR Sarl/ BIFORDEC Sarl	BURKINA FASO/ BURKINA FASO	Le groupement intervient dans le domaine et dispose de quatre (04) expériences pertinentes justifiées en rapport avec la mission.	Retenu
Groupement CLASS Sarl/ Best Africa Sarl	BURKINA FASO/ COTE D'IVOIRE	Le groupement intervient dans le domaine et dispose d'une seule (01) expérience pertinente justifiée en rapport avec la mission. Une correspondance a été adressée au groupement pour complément d'informations complémentaires mais les documents sollicités n'ont pas été fournis.	Non retenu
Groupement 2BKS Sarl/ IBEA Sarl	BURKINA FASO/ BENIN	Le bureau d'études intervient dans le domaine mais ne dispose d'aucune expérience pertinente justifiée dans l'élaboration d'un Plan de développement des ressources humaines.	Non retenu

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Demande de Proposition allégée N°2024-001/MTDPCE/SG/DMP du 24/05/2024 pour le recrutement d'un consultant (cabinet) pour réaliser une étude sur l'accessibilité aux services de communications électroniques dans les zones rurales.

FINANCEMENT : Fonds pour l'Accès et le Service Universel (FASU)

Références de la lettre de convocation de la Commission de négociation : N°2024-0202/MTDPCE/SG/ DMP du 07/06/2024

Date d'ouverture de plis : 12/06/2024. Date de négociation : 13/06/2024

Soumissionnaire	CRITERES D'EVALUATION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE (100 points)				Montant de la proposition financière lu en USD TTC	MONTANT CORRIGE en USD TTC	MONTANT CORRIGE en FCFA TTC	Montant négocié en FCFA TTC	Observations
	Expérience pertinente du cabinet/deux projets similaires (10 pts)	Conformité du plan de travail et de la méthodologie (30 pts)	Qualifications et compétences du personnel clé (60 pts)	TOTAL					
Groupement GTC/ Groupe DEFIS & STRATEGIES	10	24,33	45	79,33	82 423	82 423	50 195 607	49 987 986	Cette diminution du coût de réalisation de la mission s'explique par le fait de la réduction du temps d'intervention de certains experts
Attributaire	Le Groupement GTC/ Groupe DEFIS & STRATEGIES pour un montant de quarante neuf millions neuf cent quatre vingt sept mille neuf cent quatre-vingt-six (49 987 986) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois.								

Résultats provisoires

FOCUS SAHEL DEVELOPMENT

Rectificatif des résultats de l'avis à manifestation d'intérêt N°2024-00002/FSD/DT du 02 janvier 2024 pour la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires au titre de l'année 2024 ; Références de la publication : Quotidien N°3905 du Jeudi 20 Juin 2024 portant sur le numéro IFU et les observations de l'entreprise **B TSA CORPORATION**

Au lieu de :

Réfection/réhabilitation de bâtiments

N° D'ORDRE	NOM DU DE L'ENTREPRISE	N° DU REGISTRE DE COMMERCE	ADRESSE	N°IFU	OBSERVATIONS
14	B TSA CORPORATION	BFOUA012023B1208012	S/C 09 BP 766 OUAGADOUGOU 09 Tel: 78 00 78 90/70 26 76 28	-	Non Retenu pour Absence de numéro IFU

Lire :

Réfection/réhabilitation de bâtiments

N° D'ORDRE	NOM DU DE L'ENTREPRISE	N° DU REGISTRE DE COMMERCE	ADRESSE	N°IFU	OBSERVATIONS
14	B TSA CORPORATION	BFOUA012023B1208012	S/C 09 BP 766 OUAGADOUGOU 09 Tel: 78 00 78 90/70 26 76 28	00205684K	Retenu

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques informe les candidats intéressés par le dossier de **N°2024-012/MTDPCE/SG/DMP du 19 juin 2024** relatif à la fourniture de pause-café renforcée, pause-déjeuner et location de salles pour les diverses activités du MTDPCE à Bobo-Dioulasso, Manga et Ouagadougou dans des hôtels 1 étoile et 3 étoiles dont l'avis a paru dans la revue des marchés publics N°3909 du mercredi 26 juin 2024 page n°40, fixant l'ouverture des plis le 05 juillet 2024 est **reportée au 08 juillet 2024 (confer le quotidien des marchés publics N°3911 à la page 55 parue le 27 juin 2024)**.

Par ailleurs, la publication parue dans la revue des marchés publics N°3909 du mercredi 26 juin 2024 page n°40 dont l'ouverture des plis est prévue le 05 juillet 2024 est sans objet.

IL s'excuse des désagréments que cela pourrait causer et sait compter sur leur compréhension habituelle.

Tuinwuma Jules COULIBALY
Chevalier de l'ordre du Mérite

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

REGION DU CENTRE NORD

DEMANDE DE PRIX N°2024-003/RCNR/PBAM/CKGS/PRM DU 20 MAI 2024 POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DISPENSAIRE ET D'UNE LATRINE A QUATRE (04) FOSSES PLUS DOUCHE POUR LE DISPENSAIRE AU CENTRE DE SANTE ET DE PROMOTION SOCIALE (CSPS) DE POUNI AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KONGOUSSI. LOT UNIQUE.

Financement : Budget Communal (Transfert MSHP), Gestion 2024. Date de dépouillement : 12 juin 2024

Nombre de plis reçus : quatre (04). Date et numéro de publication de la revue : N°3893 du mardi 04 juin 2024

N° ordre	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
		HT	TTC	HT	TTC		
1	E.NA. F	24 069 580	-	24 069 580	28 402 104	3 ^{ème}	Conforme
2	A.S SARL	22 892 240	27 012 843	-	-	Non classé	<p>Non conforme :</p> <p>Conducteur des travaux : - absence du diplôme BTS (un relevé de note de juillet 2019 fourni en lieu et place du diplôme) ;</p> <p>Chef charpentier - CNIB de Mlle TOE Hanta Kaya Benazir expirée depuis 04 juillet 2023.</p> <p>Planning d'exécution : - planning d'exécution de 49 jours fournie au lieu de 90 jours ;</p> <p>Fiche de provenance des matériaux - absence de la fiche de provenance des matériaux à mettre en œuvre ;</p> <p>Engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie - absence d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de commande.</p>
3	E.S. B	23 486 258	27 713 784	22 772 743	26 871 837	2 ^{ème}	<p>Conforme :</p> <p>Erreur de calcul des prix totaux au niveau des items 2.3 ; 2.4 ; 2.5 ; 7.1 ; 7.2 de la section 1) dispensaire. Différence entre le montant corrigé et le montant lu en TTC de 841 947 FCFA soit une variation à la baisse de 3,038 %.</p>
4	AGRIDI Sarl	21 467 466	25 331 609	21 466 186	25 330 099	1 ^{er}	<p>Conforme : Erreur de calcul du prix total au niveau de l'item 3.12 de la section latrine Différence entre le montant corrigé et le montant lu en TTC de 1510 FCFA soit une variation à la baisse de 0.005961 %.</p>
Attributaire provisoire		<p>Lot unique : AGRIDI SARL pour les travaux de construction d'un dispensaire et d'une latrine à quatre (04) fosses plus douche pour le dispensaire au Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) de Pouni au profit de la commune de Kongoussi d'un montant de vingt un millions quatre cent soixante-six mille cent quatre-vingt-six (21 466 186) FCFA en Hors Taxes (H.T) et vingt-cinq millions trois cent trente mille quatre-vingt-dix-neuf (25 330 099) FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours au Chapitre 23, Article 233, Paragraphe 2331.</p>					

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE-OUEST

Demande de prix n°2024-01/CKDG/M/SG/DMP pour l'achat de fournitures scolaires et spécifiques pour les deux (02) CEB de Koudougou et de matières d'œuvre pour le CEBNF de Youlou. Financement : Budget communal (**MENAPLN**), gestion **2024**
Revue des marchés publics n°3882 du 20 mai 2024, Page 42. Nombre de pli reçu : **06** Date de dépouillement : **27 Mai 2024**

Lot 1 : Achat de fournitures scolaires pour la CEB 1 de Koudougou :

Soumissionnaires	Montant initial (FCFA)		Correction opérée en+ ou - valeur		Montant corrigé (FCFA)		Rang	Explications / Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
DIANE SA Multi – Services	10 356 790	-	-	-	10 356 790	-	1 ^{er}	<u>Conforme</u>
NATOBÉ SARL	10 518 040	-	-	-	10 518 040	-	2 ^{ème}	<u>Conforme</u>
ENTREPRISE SONGTAABA ET FRERES	10 786 460	-	(250 000)	-	10 536 460	-	3 ^{ème}	Erreur constatée à l'item 9 au niveau du bordereau des prix unitaires : Prix en lettre de cinquante contre prix en chiffre de 100. Prix en lettre applicable à la quantité du devis estimatif donnant un total de 250 000F au lieu de 500 000F. En conséquence, le montant total HTA devient 10 536 460F au lieu de 10 786 460F soit un taux de variation négatif d'environ 2,32% : <u>Conforme</u>

Attributaire : Infructueux pour absence de crédits. Processus de transfert de crédits suspendu par le conseil des ministres N°014 du 25 avril 2024

Lot 2 : Achat de fournitures scolaires pour la CEB 2 de Koudougou :

Soumissionnaires	Montant initial (FCFA)		Correction opérée		Montant corrigé (FCFA)		Rang	Explications / Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
GANDA SERVICES	13 553 200	-	-	-	13 553 200	-	1 ^{er}	<u>Conforme</u>
NATOBÉ SARL	14 500 900	-	-	-	14 500 900	-	2 ^{ème}	<u>Conforme</u>
ENTREPRISE SONGTAABA ET FRERES	14 791 980	-	-	-	14 791 980	-	3 ^{ème}	<u>Conforme</u>

Attributaire : Infructueux pour absence de crédits. Processus de transfert de crédits suspendu par le conseil des ministres N°014 du 25 avril 2024

Lot 3 : Achat de fournitures spécifiques pour les deux CEB de Koudougou.

Soumissionnaires	Montant initial (FCFA)		Correction opérée		Montant corrigé (FCFA)		Rang	Explications / Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LIBRAIRIE PAPETERIE NEERWAYA	4 186 590	4 880 776	-	-	4 186 590	4 880 776	2 ^{ème}	<u>Conforme</u>
RACHI – SERVICES	4 175 240	-	-	-	4 175 240	-	1 ^{er}	<u>Conforme</u>
GANDA SERVICES	4 619 760	-	-	-	4 619 760	-	3 ^{ème}	<u>Conforme</u>
NATOBÉ SARL	4 940 200	-	-	-	4 940 200	-	4 ^{ème}	<u>Conforme</u>

Attributaire : RACHI – SERVICES pour un montant de quatre millions cent soixante-quinze mille deux cent quarante (4 175 240) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de **trente (30) jours**

Lot 4 : Achat de matières d'œuvre pour le CEBNF de Youlou.

Soumissionnaires	Montant initial (FCFA)		Correction opérée		Montant corrigé (FCFA)		Rang	Explications / Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
NATOBÉ SARL	752 000	-	-	-	752 000	-	2 ^{ème}	<u>Conforme</u>
ENTREPRISE SONGTAABA ET FRERES	694 800	-	-	-	694 800	-	1 ^{er}	<u>Conforme</u>

Attributaire : ENTREPRISE SONGTAABA ET FRERES pour un montant de six cent quatre-vingt-quatorze mille huit cents (694 800) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de **trente (30) jours**.

Demande de prix N°2024-005/MATDS/ RCOS/GVRT-KDG/SG/CRAM pour les travaux de réalisation d'un poste d'eau autonome dans la commune de Dassa au profit des femmes pour le compte de la direction régionale de l'eau et de l'assainissement du centre-ouest
Financement : BUDGET AEM, CFE/GESTION 2024. **Date de dépouillement** : 03 juin 2024. **Nombre de plis reçus** : 04 **Référence de publication de l'avis** : QMP N°3886 du lundi 24 mai 2024. **Date de délibération** : 03 juin 2024

N°	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU PUBLIQUEMENT		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	SAPEC SARL	20 172 000	23 802 960	22 222 000	26 221 960	CONFORME Les montants totaux comportent des erreurs de sommation. En effet, le montant total est de 22 222 000 FCFA HTVA soit un montant de 26 221 960 TTC FCFA ; contrairement aux valeurs fournies par l'entreprise qui sont respectivement de 20 172 000 FCFA HTVA et 24 600 000 FCFA TTC . Aussi, l'entreprise a omis de considérer les prix au niveau de l'item 5.1; ce qui porte le montant corrigé à 22 722 000 FCFA HTVA et 26 811 960 FCFA TTC
2	ECIN SARL	22 950 000	27 081 000	-	-	CONFORME
3	AFRICA BUILDER AND TRADING	20 950 000	24 721 000	-	-	CONFORME
4	SAPA	20 805 000	24 549 900	-	-	CONFORME
ATTRIBUTAIRE PROVISoire		SAPA POUR UN MONTANT TOUTES TAXES COMPRISES DE VINGT QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUARANTE NEUF MILLE NEUF CENTS (24 549 900) FRANCS CFA AVEC UN DELAI D'EXECUTION DE SOIXANTE (60) JOURS				

Résultats provisoires

REGION DU SUD OUEST

FICHE DE SYNTHESE ADDITIVE DE LA BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS POST PRIMAIRE ET SECONDAIRE DU SUD-OUEST, AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°3895 du 06/06/2024. Date de dépouillement : 11/06/2024. Date de délibération : 11/06/2024

N°	DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	N°RCCM	N°IFU	CONTACTS
FOURNITURES ET EQUIPEMENTS				
Lot 1- Matériels et outillages techniques				
01	ARMEL DISTRIBUTION	BF OUA 2013 A 3263	00048025 E	70 05 30 15
02	LEGENDE CONSTRUCTION TRADING	BF OUA 2021 B 1571	00152430 V	76 49 20 35/71 83 58 59
03	GLOBAL PRESTATIONS DU FASO	BF OUA 2017 A 8679	00097767 X	78 38 71 10
04	DARY SERVICES SARL	BF OUA 01 2023 B13 01547	00195999 V	71 83 58 59
05	POUSWENDE SERVICES PLUS	BF OUA 2021 A 7484	00161328 P	72 58 47 41
06	DELTA GLOBAL SERVICES	BF OUA 2020 A 5369	00138860 V	71 58 04 04
PRESTATIONS DE SERVICE				
Lot 2- Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues				
01	GARAGE ADAMA AUBARET	BF BD 2003 A 276	00004302 E	20 98 16 10/70 25 26 44
02	GARAGE SANOU AUTO LA REFERENCE	BF GAO 01 2023 A10 0094	00209597 C	78 25 27 55/73 50 97 99
03	ENTREPRISE PASI- BERT ET FRERES	BF GAO 2022 A 0007	00173507 K	56 71 23 92/51 19 56 64
04	GARAGE TRAORE ET FRERES	BF GAO 2013 A 018	00045624 W	70 76 47 85/76 53 15 87

DEMANDE DE PRIX N° 2024-001 /RSUO/PPON/CLRPN/PRM du 15 Mars 2024 relative aux travaux de Construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe + administration +salle des professeurs + bureau des surveillants (électrifié)+ trois (03) postes de latrines pour normalisation au CEG du Secteur 4 dans la commune de Loropéni « FT-MENAPLN »

FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL (FT), GESTION 2024. **PUBLICATION DE L'AVIS** : N° 3874-3875 du Mercredi 8 et Jeudi 9 mai 2024

DATE DE CONVOCATION DE LA CCAM : 13 Mai 2024. **DATE DE DEPOUILLEMENT** : 20 Mai 2024.

NOMBRE DE LOT : 01 ; **NOMBRE DE CONCURRENCS**: 02

SOUSSIONNAIRES	Lot	MONTANT LU en FCFA		MONTANT CORRIGE en FCFA		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
		HT	TTC	HT	TTC		
E.G.E.S	Lot unique	55 451 096	-	55 451 096	-	Conforme	2 ^{ème}
SOGICA SARL	Lot unique	51 998 055	61 357 705	51 998 055	61 357 705	Conforme	1 ^{er}
Attributaire :		L'entreprise SOGICA SARL pour un montant de Soixante Un Millions Trois Cent Cinquante Sept Mille Sept Cent Cinq (61 357 705) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix (90) jours .					

REGION DES HAUTS BASSINS

FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIF N°3894 DU MERCREDI 05 Juin 2024 PORTANT ANNULLATION DE RESULTAT D'ATTRIBUTION DU 05 JUIN 2024 SUITE A L'USAGE DE FAUX (ASF NON AUTHENTIQUE)

DEMANDE DE PRIX N°2024-01/RHBS/PTUY/CHND/SG/CCAM pour la réhabilitation du basfond rizicole de 20 ha à Dohoun au profit de la commune de Houndé en lot unique. Revue des marchés publics N°38362 du 22 avril 2024.

Convocation de la CCAM : N°2024-01/RHBS/PTUY/CHND/SG/CCAM du 30 avril 2024.

Date de dépouillement et de Délibération : jeudi 02 mai 2024.

Nombre de lots : un (01). **Nombre de plis reçus** : cinq (05).

M= 67.792.912 / 0.85 M= 57.623.975

N°	Soumissionnaires	MONTANT HTVA		MONTANT TTC		Délai d'exécution	Rang	Observations
		Montant lu à l'ouverture	Montant corrigé	Montant lu à l'ouverture	Montant corrigé			
01	ESBTP	50 851 200	-	60 004 416		90 jours	1 ^{er}	Conforme
02	ACOD	48 627 728	48 626 300	57 380 718	57 379 034	90 jours	Non classé	Attribution Annulée : Pour ASF non authentique après vérification auprès de sa division fiscale (DME centre II) Reference du courrier N°2024 0567 /MEFP/SG/DGI/DME-CII du 20 juin 2024
03	BATIFOR	58 440 800		68 960 144		90 jours	2 ^{ème}	Conforme
04	WECOSER SARL	47 371 000	41 111 900	55 897 780	48 512 042	90 jours	Non classé	Non conforme -Diplôme d'environnementaliste : Diplôme de technicien supérieur eaux et foret fourni au lieu de diplôme BAC+5 demandé dans le dossier -Erreur de quantité a l'item 301 , 6954 au lieu de 69 545
05	SORIF SARL	53 550 700	47 483 500	63 189 826	56 030 530	90 jours	Non classé	Non conforme -Diplôme d'environnementaliste : Diplôme de maitrise en économie agricole et de l'environnement fourni au lieu de diplôme BAC + 5 demandé dans le dossier -Discordance dans le bordereau de prix unitaire A l'item 301 1800 en chiffre et 1000 en lettre A l'item 403 100 000 en chiffre et 86 000 en lettre
attributaire provisoire		ESBTP pour un montant toutes taxes comprises de : Soixante millions quatre mille quatre cent seize (60.004.416) FCFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours						

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE-SUD

Demande de prix N°2024– 03/RCS/D/PBZG/CKBS du 30/03/2024 pour la construction d'un dispensaire avec bloc latrines à 04 fosses et douche, de 02 logements infirmiers avec cuisine, latrine et douche ; d'un dépôt MEG dans le village de Saré de Guirgo dans la Commune de Kombissiri (Lot1), publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le N° 3880 du jeudi 16 mai 2024.

Date de dépouillement : 24 mai 2024

Date de Délibération : 03 juin 2024

Financement : Transfert SANTE, *GESTION 2024*

Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 3880 du jeudi 16/05/2024

Construction d'un dispensaire avec bloc latrines à 04 fosses et douche, de 02 logements infirmiers avec cuisine, latrine et douche ; d'un dépôt MEG dans le village de Saré de Guirgo dans la Commune de Kombissiri (**Lot 1**).

Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
WEND PANGA FAWAZ (EWPF)	64 694 460	76 339 463	70 150 650	82 777 767		<p>Non conforme pour absence de visite technique et de l'assurance du camion Benne immatriculé 3399 E2 03.</p> <p>Erreur de sommation sur le montant total de la maternité 21 371 258 HTVA au lieu de 21 302 208 HTVA.</p> <p>Erreur de sommation sur le montant total des 02 logements F3 + cuisine + latrine douche 23 206 788 au lieu de 17 819 648 HTVA</p>
ENTREPRISE COMPAORE SALAM ET FRERES (ECSF)	76 483 370		91 277 902			<p>Conforme</p> <p>Erreur de sommation sur le sous total VI de la latrine à quatre (04) postes + douche du dispensaire 38 388 FCFA HTVA au lieu de 33 008 FCFA HTVA.</p> <p>Erreur de sommation sur le sous total VI de latrine à quatre (04) postes + douche de la maternité 38 388 FCFA HTVA au lieu de 33 008 FCFA HTVA.</p> <p>Absence de devis de 02 logements + cuisine + latrine douche 27 535 783 FCFA HTVA au lieu de 12 329 533 FCFA HTVA.</p> <p>Erreur de sommation sur le sous total 1 dépôt MEG 120 667 FCFA HTVA au lieu de 128 345 FCFA HTVA.</p> <p>Erreur de sommation sur le sous total 5 dépôt MEG 1 000 960 FCFA HTVA au lieu de 1 090 960 FCFA HTVA.</p> <p>Erreur de sommation sous total 6 dépôt MEG 390 000 FCFA HTVA au lieu de 720 000 FCFA HTVA.</p> <p>Correction supérieure à 15%.</p>
WEND-N-TOIN SERVICES SARL	69 300 831		69 692 831		1 ^{er}	<p>Conforme</p> <p>Erreur de sommation au sous total V dépôt MEG 1 242 895 au lieu de 842 895. Erreur de sommation au sous total VI du dépôt MEG 365 000 au lieu de 373 000.</p>
BASSIBIRI SARL		85 810 854		85 810 854		<p>Non conforme pour absence de visite technique et assurance du camion-citerne 11 KH 2390 et camion Benne immatriculé 11 KN 4670</p>
TDG TENDAOGO INTER SARL	69 067 900	81 500 122	84 274 150	99 443 497		<p>Non conforme pour absence de visite technique et assurance du camion Benne immatriculé 8775 F6 03.</p> <p>Absence de devis de 02 logements infirmiers avec cuisine + latrine douche.</p> <p>Correction supérieure à 15%.</p>
Attributaire Provisoire :	<p>WEND-N-TOIN SERVICES SARL attributaire provisoire pour la construction d'un dispensaire avec bloc latrines à 04 fosses et douche, de 02 logements infirmiers avec cuisine, latrine et douche ; d'un dépôt MEG dans le village de Saré de Guirgo dans la Commune de Kombissiri (Lot 1) pour un montant de Soixante-neuf millions six cent quatre-vingt-douze mille huit cent trente un (69 692 831) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.</p>					



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

* **Marchés de Fournitures et Services courants**

P. 13 à 18

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 19 à 24

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Acquisition de billets d'avion pour les missions extérieures au profit du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

Avis de demande de prix
n°2024-037/MENAPLN/SG/DMP du 25/06/2024
Financement : Budget ETAT, Exercice 2024
Montant prévisionnel : 23 520 000 F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la promotion des langues nationales.

1. Le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la promotion des langues nationales, dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de billets d'avion pour les missions extérieures au profit du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (marché à commandes) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent d'un lot unique comme suit : Lot unique : acquisition de billets d'avion pour les missions extérieures au profit du

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Sept (07) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MENAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un

jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MENAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot unique auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF)/Ministère de l'Économie des Finances et de la Prospective. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 avant le **08/07/2024 à 9 heures T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

Acquisition de matériel informatique au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS)

**Avis de demande de prix
n°2024-007/MSHP/SG/CNTS/DG/DMP du 27/06/2024
Financement : Budget CNTS, Exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du CNTS.

1. Le CNTS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériel informatique au profit du CNTS tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (Catégorie B domaine 1) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en un lot unique portant sur l'acquisition de matériel informatique au profit du CNTS

Le budget prévisionnel est de soixante-dix-huit millions (78 000 000) francs CFA TTC

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la DMP téléphone 25 30 42 17.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP téléphone 25 30 42 17 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA à l'Agence Comptable du CNTS.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA devra parvenir ou être remises au secrétariat de la DMP téléphone 25 30 42 17, au plus tard le **vendredi 12 juillet 2024**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Maurice TIENDREBEOGO

Acquisition de réactifs pour automate Evolis au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS)

**Avis de demande de prix à commandes
n°2024-008/MSHP/SG/CNTS/DG/DMP du 27/06/2024
Financement : Budget CNTS, Exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du CNTS.

1. Le CNTS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de réactifs pour automate Evolis au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS). Tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en un lot unique portant sur l'acquisition de réactifs pour automate Evolis au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

Le budget prévisionnel est de quarante-neuf millions cent quarante-quatre mille (49 144 000) francs CFA TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la DMP du CNTS.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP du CNTS et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à l'Agence Comptable du CNTS.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) francs CFA devra parvenir ou être remises au secrétariat de la DMP, au plus tard le **mercredi 10 juillet 2024**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Maurice TIENDREBEOGO

Prestations de services de communication pour les activités du Programme d'Approvisionnement en Eau et Assainissement (PAEA)

Avis de demande de prix
N°2024 – 041F__/MEEA/SG/DMP
Financement : Banque Mondiale / Budget de l'Etat-Exercice 2024

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

2. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : prestations de services de communication pour les activités du PAEA tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont constituées en lot unique et indivisible : prestations de services de communication pour les activités du PAEA.

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

7. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de d'un million (1 000 000) F.CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **09/07/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché de cinquante millions (50 000 000) F CFA TTC

Le Directeur des Marchés Publics p.i.

Président de la CAM

Etienne BERE

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabé

Acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit des structures du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

Avis de demande de prix
N°2024 – _ 042F /MEEA/SG/DMP
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du MEEA.

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit des structures du MEEA.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées trois (03) lots distincts et indivisibles répartis comme suit :

- lot 01 : acquisition de matériels informatiques au profit de la Direction Générale de l'Assainissement, des Eaux Usées et Excréta (DGAEUE) ;
- lot 02 : acquisition de matériels informatiques au profit du Secrétariat Technique pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (ST-GIRE) ;
- lot 03 : acquisition de matériels informatiques au profit du Projet de création et d'opérationnalisation d'unités industrielles de traitement et de valorisation des Déchets Solides Urbains au Burkina Faso (PDSU).

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou deux ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour deux ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours par lot.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22 sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 01 et 02 et de dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 03 auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 01, trois cent soixante mille (360 000) F CFA pour le lot 02 et quatre-vingt mille (80 000) F CFA pour le lot 03 devra parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **09/07/2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de trente-sept millions (37 000 000) F. CFA TTC répartis comme suit :

- lot 01 : quinze millions (15 000 000) F. CFA TTC ;
- lot 02 : dix-huit millions (18 000 000) F. CFA TTC ;
- lot 03 : quatre millions (4 000 000) F. CFA TTC.

*Le Directeur des Marchés Publics p.i.
Président de la CAM*

Etienne BERE
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabé

**Acquisition et l'installation de matériels et mobiliers
de bureau et autres matériels de bureau.**

**Avis de demande de prix
N° : 2024/04/CNSS/DRO/SAP
Financement : Fonds Propres**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

1. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et l'installation de matériels et mobiliers de bureau et autres matériels de bureau tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont en lot unique.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 60 jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du service administratif et du personnel de la Direction régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale à Ouagadougou, sis au 2ème étage de l'immeuble de la CNSS/DRO, sis à Cissin.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service administratif et du personnel de la CNSS/DRO et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Neuf cent vingt-cinq mille (925 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat particulier de Madame la Directrice régionale de la CNSS à Ouagadougou, au 2ème étage de l'immeuble de la CNSS/DRO sis à Cissin, avant **le 09/07/2024, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Budget prévisionnel : Trente millions neuf cent quarante-neuf mille quatre cents (30 949 400) francs CFA TTC.

**La présidente de la Commission régionale
d'attribution des marchés**

P. Jacqueline DAKISSAGA

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 2024-01/MCRP/SG/DMP du 20/06/2024
(RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL)**

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget du FESPACO, gestion 2024, le Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la sélection d'un consultant individuel pour la création et la réalisation de prestations chorégraphiques et musicales pour les cérémonies d'ouverture et de clôture de la 29ème édition du FESPACO du 22 février au 1er mars 2025 dont le **thème retenu est : Cinéma d'Afrique et identités culturelles.**

2. Les missions du consultant

Le consultant individuel aura à mettre à la disposition du FESPACO, des prestations chorégraphiques et musicales très satisfaisantes au public. Pour ce faire, le consultant assurera les missions suivantes :

- développer une créativité transdisciplinaire et générer les émulations porteuses de propositions innovantes et fortes ;
- inspirer une créativité profondément ancrée sur le sol et dans la réalité africaine, sachant toucher et fédérer le public autour de thèmes le concernant véritablement ;
- donner au public la possibilité et l'envie de devenir créateurs de leur propre vie grâce aux émotions et aux réflexions suscitées par la création artistique.

3. Conditions de participation

Le présent avis à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux consultants spécialisés, installés au Burkina Faso, qui ne sont pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Financement Budget FESPACO, gestion 2024

Le FESPACO invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants individuels intéressés à présenter leur proposition sous pli fermé et un candidat sera sélectionné conformément aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 et son décret modificatif N°2019-358/PRES/PM/MINEFID du 30 avril 2019 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours calendaires

5. Informations supplémentaires.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous les jours ouvrables de 07h30-12h30 et de 13h30-15h30 du lundi au jeudi et de 07h30-12h30 et 13h30-16h00 le vendredi à l'adresse ci-après : la personne responsable des Marchés : Alimata BOUDA, Avenue KADIOGO sur le pont Kadiogo Bâtiment du FESPACO sise à Bilbalgo /numéro de bureau : PRM/FESPACO au 1er étage, porte N°20, Ouagadougou/Boîte postale : 01 BP 2505 Ouaga 017/Burkina Faso /Numéro de téléphone : 226 50 30 3 70/ 50 30 83 71/ 70 24 61 01.

6. Composition

La manifestation d'intérêt est composée comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante (monsieur le délégué Général du FESPACO) ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).

7. Date et lieu de dépôt

La manifestation d'intérêt portant en objet et/ou sur l'enveloppe la mention « Recrutement de cabinet pour la réalisation de prestations chorégraphiques et musicales pour les cérémonies d'ouverture et de clôture du FESPACO » doit être déposée à l'adresse ci-après : la personne responsable des Marchés : Alimata BOUDA, Avenue KADIOGO sur le pont Kadiogo Bâtiment du FESPACO sise à Bilbalgo /numéro de bureau : PRM/FESPACO au 1er étage, porte N°20, Ouagadougou/Boîte postale : 01 BP 2505 Ouaga 017/Burkina Faso /Numéro de téléphone : 226 50 30 3 70/ 50 30 83 71.

La date limite de dépôt des offres interviendra le **12 juillet 2024 au plus tard à 9heures 00 minute** suivi de l'ouverture publique des plis.

Le FESPACO se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies et de ne donner aucune suite au présent avis à manifestation d'intérêt.

**La Directrice des marchés publics
Présidente de la Commission d'attribution des marchés**

Alimata BOUDA
Officier de l'Ordre du National

**Constitution d'un répertoire de fournisseurs
de biens et services**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°01/2024/CAMEG**

La Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux (CAMEG) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de constituer une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services pour l'année budgétaire 2024.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que la CAMEG pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour la réalisation de travaux et pour la fourniture de biens et services.

Peut faire acte de candidature, toute personne physique ou morale pour autant qu'elle ne soit pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et spécialisée dans au moins l'un des domaines suivants :

- Fournitures de bureau,
- Fournitures/consommables informatiques,
- Produits d'entretien,
- Prestation de pause-café et déjeuner,
- Location de matériel,
- Equipements de Protection Individuelle (EPI),
- Couverture photo et vidéo d'évènements,
- Gadgets publicitaires,
- Entretien et réparation de mobilier de bureau,

- Matériel de bureau,
- Mobilier de bureau,
- Matériel de manutention dans les entrepôts,
- Matériel de stockage dans les entrepôts,
- Matériel informatique,
- Petits matériels et outillages.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant la mention "Avis à Manifestation d'Intérêt en vue de constituer une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services de la CAMEG".

Les offres devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le candidat :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur général de la CAMEG, en précisant le(s) domaine(s) concerné(s) ;
- Les informations sur le candidat comprenant : la raison sociale, les contacts (adresse postale, adresse e-mail, numéros de téléphone...) et une brève description de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) ;
- Une copie de l'agrément technique s'il y a lieu.

Les entreprises ayant déposé des offres de services auprès de la CAMEG sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de la Direction des Moyens Généraux (DMG) de la CAMEG au (226) 25 37 37 50/51.

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, marquées comme tel, devront parvenir sous plis fermés au Secrétariat du Directeur Général de la CAMEG 01 BP 4877 Ouagadougou 01. Tél. : 25 37 37 50/51, E-mail : cameg@cameg.bf au plus tard **le jeudi 04 juillet 2024 à 10 h 00 minute TU**.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la CAMEG à le consulter dans le cadre d'une procédure de sélection.

Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur les informations ci-dessus exigées.

La CAMEG se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel à manifestation d'intérêt.

Eric N. TOUGOUMA
Officier de l'Ordre de l'Étalon

Constitution de son répertoire complémentaire de fournisseurs et prestataires pour les demandes de cotations de l'exercice 2024

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
N°2023_02_MID/SG/ENTP/DG/PRM**

1 .Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation de marchés publics (PPM), l'Ecole Nationale des Travaux Publics (ENTP) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire complémentaire de fournisseurs et prestataires pour les demandes de cotations de l'exercice 2024.

2 .L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires et de fournisseurs que l'ENTP pourra consulter dans cadre des demandes de cotations pour la réalisation de prestations de services et fournitures et équipements et prestations de services.

3. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur le site des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

I Prestations de services

- 1- Location de porte char
- 2- Entretien, réparation de matériels roulants : véhicules légers
- 3- Maintenance de logiciel de gestion
- 4- Acquisition de billets d'avion

II- Fournitures et équipements et prestations de services

1. Acquisition de mobilier scolaire
2. Fourniture de moellons latéritiques, macadam, gilets et pose de balise et de signalisation pour les travaux de chantier école

4- Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire complémentaire de fournisseurs et prestataires pour les demandes de cotation de l'ENTP, exercice l'année 2024.

5- Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- Le domaine principal des activités ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre du commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent ;

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'ENTP sise dans l'enceinte des TP de Gounghin 01 BP 2054 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél : 75 81 06 40, aux heures suivantes : 08heures 30 mn à 15 heures 00 mn.

7- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'Ecole Nationale des Travaux Publics au plus tard le **05/07/2024**.

8- L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie de la présente manifestation.

La Personne Responsable des Marchés

Lacina NIGNAN

présélection de cabinets/groupement de cabinets dans le cadre d'une demande de propositions allégée pour la réalisation d'études du plan d'occupation de terrains (Direction générale, DPMG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° : 2024-003/LA POSTE BF/DG/DM/DMTPI

Financement : Budget La Poste Burkina Faso, Gestion 2024

La Poste Burkina Faso a inscrit dans son Budget Gestion 2024 des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles relatives à la réalisation d'études du plan d'occupation de terrains (Direction générale, DPMG) à LA POSTE BF.

Pour se faire, le Président de la commission d'attribution des marchés lance un avis à manifestation d'intérêt pour la présélection d'une liste de trois (03) cabinets/groupements de cabinets au maximum à consulter dans le cadre d'une demande de propositions allégée y relative.

Dans le cadre de la réalisation de la mission, le cabinet/groupement de cabinets doit avoir des compétences et des expertises professionnelles confirmées dans l'établissement de plans d'aménagement de terrain ou de plans d'urbanisation.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La note de présentation du cabinet/groupement de cabinets faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet ou groupement de cabinets, le nom du
.../...

directeur ou du gérant, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;

- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission ;
- Des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

Référence et objet du marché	Montant du marché	Année et lieu de réalisation	Autorité contractante	Contact de l'autorité contractante

- La liste et les CV du personnel nécessaire pour assurer correctement la mission, conformément aux termes de références.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- La qualification du cabinet ou groupement de cabinets dans le domaine des prestations sollicitées (domaine de compétence en relation avec la mission : la conduite d'une mission d'étude de plan d'occupation de terrain : joindre obligatoirement le registre de commerce du cabinet) ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues d'un montant supérieur ou égal à dix-huit millions (18 000

000) FCFA exécutés au cours des cinq (05) dernières années en matière d'élaboration d'études architecturales relatives aux travaux de construction (fournir une copie des pages de garde et page de signature des contrats/ approuvés et dûment justifiés par des attestations ou certificats de bonne fin d'exécution ou des rapports de validation signés et délivrés par les autorités contractantes).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages.

Une liste restreinte des trois (03) candidats les plus qualifiés et expérimentés sera établie selon les critères indiqués ci-dessus, sur la base des candidatures reçues. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières.

Les candidats dont les propositions techniques auront atteint le score minimal requis de 75 points verront leurs propositions financières ouvertes et évaluées. Le candidat ayant la proposition financière la moins disante sera retenu pour la négociation financière et éventuellement la signature du contrat.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur la mission en consultant ou en récupérant les termes de références à l'adresse ci-dessous : Département des Marchés sis coté Est du bureau de change au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4, téléphone : (+226) 25 41 90 41, de 07h30 à 12h30 et de 13h00 à 15h30 (lundi au jeudi) et 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h 30 (Vendredi).

Les manifestations d'intérêt, un (01) original et trois (03) copies, rédigées en langue française doivent être déposées sous plis fermé à l'adresse ci-après : Porte N° 1 du Département des Marchés, sis coté Est du bureau de change au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 au plus tard le **15/07/2024 à 09 heures 00 minute TU**. L'enveloppe extérieure devra porter la mention « Manifestation d'intérêt 2024-003/LA POSTE BF/DG/DM/DMTPI portant présélection de cabinets ou groupement de cabinets dans le cadre d'une demande de propositions allégée pour réalisation d'étude du plan d'occupation de terrains (DG, DPMG) à La Poste Burkina Faso ».

L'ouverture des plis interviendra en séance publique le même jour, en présence des candidats qui souhaitent y assister, dans la salle de conférence de la Direction générale de La Poste Burkina Faso, Avenue de la Nation, 3è étage.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Christian ZOMBRE

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

Demande de proposition allégée pour les Services de Consultants (firmes) relatifs à des formations au profit des agents du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID).

Avis de manifestation d'intérêt
N° 2024 – 0432/MID/SG/DMP/SMT-PI
Financement : Budget de l'Etat - Gestion 2024

1. Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement a obtenu dans le cadre de son budget des crédits pour effectuer des paiements au titre du marché de services de consultant relatifs à des formations au profit des agents du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID) ;

2. Les prestations sont constituées en six (06) lots et réparties ainsi qu'il suit :

Lots	Prestations	Publics cibles
1.	Secrétariat, coaching et suivi des engagements de la hiérarchie	Agents de la direction des ressources humaines et le personnel intervenant dans la gestion des ressources humaines
2.	Conduite sécuritaire, économique et déontologie du métier du chauffeur	Chauffeurs exerçant dans les différentes structures du Ministère
3.	Dimensionnement des ponts-cadre (dalots) en béton armé à l'aide du logiciel Ponts-Cadres PICF développé par CYPE	Ingénieurs en génie civil du Ministère des infrastructures et du Désenclavement
4.	Conception et vérification des écrans de soutènements avec GEO5 et calcul de stabilité des pentes à l'aide du logiciel Geoslope	Ingénieurs en génie civil du Ministère des infrastructures et du Désenclavement
5.	Ethique et déontologie du fonctionnaire de l'Etat	Responsables des structures du Ministère
6.	Nouveaux modules de gestion adaptés au traitement des actes administratifs et financiers sur le Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'Etat (SIGASPE)	Agents de la DRH, les SRH et les points RH

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec la Direction des Ressources Humaines du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement. Les formations se feront en plusieurs étapes à savoir :

- Préparation des documents pédagogiques ;
- Animation de sessions de formation ;
- Rédaction des rapports provisoires et du rapport définitif de la formation ;
- Délivrance des attestations de formation.

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations de services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés à les exécuter.

4. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 31 mars 2023 portant modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine d'activité des candidats ;
- le nombre d'année d'expérience ;
- les qualifications du consultants dans les domaines de la matière de formation ;
- les références du candidats concernant l'exécution de marchés similaires

Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte. L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.

NB :
- Les Candidats doivent être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales ;
- En cas d'égalité de prestations similaires entre plusieurs Consultants, ils seront départagés sur la base de l'ancienneté ;
- Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en langue française et toutes informations produites dans toute autre langue devraient être traduites en français ;

5. Une liste de trois (03) Consultants présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces Consultants présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un Consultant sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la meilleure proposition financière des consultants techniquement qualifiés (sélection fondée sur le moindre coût) ».

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant ou groupement de Consultants n'implique aucune obligation de la part de l'Autorité contractante de l'inclure dans la liste restreinte.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante :

Prestations intellectuelles

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage
Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr

BURKINA FASO ;

et aux jours ouvrables, de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn (heure locale) du lundi au jeudi et de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn (heure locale) le vendredi

7. Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **10/07/2024 à 09 heures 30 minutes** (heure locale) et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour les services de consultants relatifs à des formations au profit des agents du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID) : Indiquez le lot et le titre de la formation concernée.

A l'attention de :

Monsieur le Directeur des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage
Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr
BURKINA FASO

Le Directeur des Marchés Publics

Hyacinthe Wendpanga B. ILBOUDO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques informe les candidats intéressés par le dossier de **N°2024-012/MTDPCE/SG/DMP du 19 juin 2024** relatif à la fourniture de pause-café renforcée, pause-déjeuner et location de salles pour les diverses activités du MTDPCCE à Bobo-Dioulasso, Manga et Ouagadougou dans des hôtels 1 étoile et 3 étoiles dont les résultats provisoires ont parus dans la revue des marchés publics N°3909 du mercredi 26 juin 2024 page n°40 que ladite procédure est reportée à une date ultérieure pour insuffisance technique du dossier.

IL s'excuse des désagréments que cela pourrait causer et sait compter sur leur compréhension habituelle.

Tuinwuma Jules COULIBALY
Chevalier de l'ordre du Mérite



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 25 & 26**
- * **Marchés de Travaux** **P. 27 à 29**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 30**

Fournitures et Services courants

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Acquisition de matériels et outillages médical au profit du centre médical et des CSPS de la commune de Poura

Avis de demande de prix
N° 2024-01 /RBMH/PBL/CPUR
Financement : PREGOLS Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation additif des marchés publics gestion 2024 de la Commune de Poura.

1. La commune de Poura dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix, lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels et outillages médical au profit du centre médical et des CSPS de la commune de Poura, tels que décrits dans les données particulières de la demande de Prix. Le montant prévisionnel du marché est de dix-sept millions trois cent mille (17 300 000) francs CFA TTC.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et disposant d'un agrément technique dans les domaines de la fourniture des équipements médico-techniques.

Les acquisitions se décomposent en un lot unique intitulé : Acquisition de matériels et outillages médical au profit du centre médical et des CSPS de la commune de Poura.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et Consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat Général de la Mairie de Poura tous les jours et heures ouvrables ou en appelant au 66797078.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat général de la Mairie de Poura et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA auprès de la perception de Fara. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent dix mille (510 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse au secrétariat de la Mairie de Poura, avant **le 09/07/2024, à neuf (09) heures 00 mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Fernand P. NIKIEMA
Secrétaire Administratif

Acquisition de médicaments et consommable au profit des CSPS de la commune de Biéha

Avis de demande de prix
N° 2024-002/CBEA/M-BEA/SG/PRM du 14 mai 2024
FINANCEMENT : Budget communal (Transfert MSHP), exercice 2024.

1. La Commune de Biéha lance une demande de prix ayant pour objet Acquisition de médicaments et consommables médicaux au profit des CSPS de la commune de Biéha.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (agrement de A1 au moins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

Les acquisitions sont en lot unique : Acquisition de médicaments et consommables médicaux au profit des CSPS de la commune de Biéha.

Montant prévisionnel est de : Deux millions trois cent dix mille (2 310 000) CFA TTC.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours .

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la Mairie de Biéha ou contacter le 79507241/ 72592565/70480744.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la Mairie de Biéha, moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA auprès de la trésorerie principale de Léo.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de soixante mille (60 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Mairie de Biéha au plus tard **le 10/07/2024 à neuf (09) heures 00 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le président de la commission communale d'attribution des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la commission communale
d'attribution des Marchés Publics**

Abdou Maïse Y A G O
Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

Construction de trois salles de classe + une salle des professeurs électrifiées + trois blocs de latrines à deux postes à l'école D de Samorogouan, Province du Kénédougou

Avis de Demande De Prix
N° 2024-02/RHBS/PKND/CSMRG/SG/CCAM
Financement : Budget Communal /Ressources transférées MENAPLN, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Commune de Samorogouan.

1. La Mairie de Samorogouan lance une demande de prix ayant pour objet la construction de trois salles de classe + une salle des professeurs électrifiées + trois blocs de latrines à deux postes à l'école D de Samorogouan.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés et ayant un agrément B1 minimum couvrant la région des Hauts-Bassins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique

Lot unique : construction de trois salles de classe + une salle des professeurs électrifiées + trois blocs de latrines à deux postes à l'école D de Samorogouan (budget prévisionnel : 38 037 715 F CFA TTC)

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder: quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Mairie chez SANON Harouna au 56 32 15 32.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Samorogouan et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Trésorerie départementale de Samorogouan.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Mairie de Samorogouan, au plus tard **le vendredi 12 juillet 2024 à 10heures00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Président de la CAM

SANON Harouna
Secrétaire Administratif

Travaux de construction de trois salles de classes à Danfi-Dagara dans la commune de Niabouri

Avis de demande de prix
N° 2024-001/RCOS/PSSL/CNBR/M/SG du 26 Juin 2024
Financement : Budget communal /ADCT, exercice 2024

1. La commune de Niabouri lance une demande de prix ayant pour objet Travaux de construction de trois salles de classes a Danfi-Dagara dans la commune de Niabouri. Les travaux seront financés sur le Budget communal gestion 2024. (indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant un agrément technique B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en lot unique : Travaux de construction de trois salles de classes a Danfi-Dagara dans la commune de Niabouri (financement ADCT, exercice 2024) avec un montant prévisionnel de dix-neuf millions neuf cent cinquante mille (19 950 000) francs CFA TTC ;
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante-dix (70) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Niabouri, tel : 76 01 98 10.
5. Tout Candidat éligible et intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la mairie de Niabouri sur présentation d'une quittance de paiement du dossier d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot à la Trésorerie Principale, sise à Léo ou à la régie de recettes de la commune de Niabouri. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA pour le lot unique devront parvenir au Secrétariat de la mairie de Niabouri au plus tard **le 10/07/2024 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui voudraient y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la commission communale
d'attribution des Marchés Publics**

Oumar GNAMOU
Adjoint Administratif

**CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DE PRESTATAIRE ET DE FOURNISSEURS A CONSULTER
POUR LES DEMANDES DE COTATION AU PROFIT DE LA MAIRIE DE PÔ**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET ADDITIF
N° 2024-02/RCSD/PNHR/CPO/M/PRM**

Dans le cadre de l'exécution du budget communal gestion 2024, la Mairie de Pô lance un avis de manifestation d'intérêt additif pour la constitution d'un répertoire de prestataires et de fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation conformément aux dispositions du décret N° 2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret N°2017-049/PRES/PM/MINE-FID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégation de services public.

1. Financement :

Le financement est assuré par, les fonds miniers, l'ADCT et les ressources propres de la commune.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations

La nature des prestations se compose comme suit :

- Travaux de bâtiments
- Lot 1 : Travaux de construction de sept bâtiments de centres d'état civil secondaire ;
- Lot 2 : Travaux de construction d'un bloc de trois (03) boutiques de rue.

4. Composition du dossier

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la Mairie de Pô ;
- Une description détaillée du domaine d'activité ;
- Être légalement constitué (registre de commerce et de crédit mobilier) ;
- L'agrément technique ;
- Une adresse complète (téléphone, Boite postale Email, Fax etc.) ;

5. Dépôts des offres et ouvertures des plis

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en deux exemplaires (un original et une copie) devront être reçus sous plis fermé au service des marchés publics de la Mairie avec la mention « Avis à manifestation d'intérêt additif pour la constitution d'un répertoire de prestataires et de fournisseurs en vue de demande de cotation au profit de la Mairie de Pô » au plus tard **le 05/07/2024 à 09 heures 00 mn**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste, ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Renseignements :

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Personne Responsable des Marchés ; téléphone : 78 11 39 74.

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Président de la CCAM

ZONGO T. Boukari
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

Constitution d'un répertoire des fournisseurs / prestataires de biens et services pour la mise en œuvre des procédures de demande cotation de la Direction Régionale de la Culture, des Arts et du Tourisme du Sud-ouest, au titre de l'exercice 2024

**Avis de manifestation d'intérêt
N°2024-02/MCCAT/SG/DRCAT-SUO/SAF**

Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024, la Direction Régionale de la Culture, des Arts et du Tourisme du Sud-ouest (DRCAT-SUO) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs / prestataires de biens et services pour la mise en œuvre de ses procédures de demande cotation.

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques ou morales, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

Prestations et services

Pause déjeuner

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs dossiers sous pli fermé portant uniquement la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de l'année 2024 de la DRCAT-SUO ». Ils devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la DRCAT-SUO, précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- un extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou tout autre extrait de registre professionnel ;
- une copie de l'agrément technique ou de l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service Administratif et Financier de la DRCAT-SUO, téléphone 55 35 07 91, tous les jours ouvrables.

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées au secrétariat de la DRCAT-SUO au plus tard **le vendredi 05/07/2024 à 9 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Une commission siègera pour arrêter la liste des fournisseurs ou prestataires par lot en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.

La DRCAT-SUO se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le SAF

Lassané YOUNGA
Conseiller des Affaires Culturelles



La célérité dans la transparence